

Nombre de Conseillers
 en exercice : 23
 Présents : 19
 Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil municipal,
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
 à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
 Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
 Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, Mme
 MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON
 Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER
 Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. JANICOT Philippe, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT
 Philippe), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M.
 Bernard ZBORALA.

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

11. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Pass'jeunes dans le cadre de l'organisation du forum des métiers à Saint-Léonard-de-Noblat.

L'association Pass'jeunes a créé le forum des métiers de Saint Léonard de Noblat. L'objectif de ce forum
 est d'amener les jeunes à se questionner, à adopter une démarche active dans leur orientation en leur
 offrant l'occasion de découvrir des métiers, de conforter leurs choix ou de susciter des vocations.

En 2025, pour sa troisième édition, le forum a été un véritable succès et a été marqué par la présence de
 la Rectrice de l'Académie de Limoges, de 1 000 élèves participants et plus de 140 intervenants présents
 tout au long de la journée.

Le forum se réunit de nouveau le vendredi 6 février 2026 et le collège Fernand Lagrange, qui accueille
 une grande partie des élèves venant du territoire de Boisseuil, souhaite participer à cet événement comme
 pour l'édition 2025.

L'association Pass'jeunes couvre de nombreuses dépenses notamment celles liées au transport des
 élèves jusqu'à Saint Léonard de Noblat et sollicite la commune de Boisseuil d'un montant de 450 € pour
 soutenir le forum des métiers 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **de valider le principe de participation de la commune au forum des métiers 2026
 à Saint Léonard de Noblat,**
- **de valider le versement d'une subvention exceptionnelle de 450 € à l'association
 Pass'jeunes,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune
 de Boisseuil.**

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures
 Le 1^{er} adjoint aux finances,
 Thierry VALADON

